

Bruxelles, 20 juin 2022

A : Ministres de l'agriculture, du climat, de l'environnement et de la santé publique  
Membres du Parlement pour l'agriculture, le climat, l'environnement et la santé publique

Honorables ministres, honorables membres du Parlement,

L'invasion de l'Ukraine par la Russie démontre la vulnérabilité de l'agriculture industrielle, qui dépend des combustibles fossiles et des intrants externes tels que le fourrage pour animaux, les engrais et les pesticides. Ces produits causent également des dommages importants à la biodiversité, à la fertilité des sols et à la santé. La nécessité de se concentrer sur une sécurité alimentaire durable, fondée sur des sols sains, une eau propre, un air pur et une biodiversité maximale, est évidente.

Pour cela, il est urgent de restaurer la biodiversité et réduire le plus rapidement et le plus radicalement possible l'utilisation des pesticides. La Commission européenne a reporté la présentation des propositions de règlement européen pour la réduction des pesticides (règlement sur la réduction des pesticides) et d'objectifs contraignants pour la restauration de la nature (loi sur la restauration de la nature). Nous vous demandons d'user de votre influence au niveau européen pour faire en sorte que la Commission présente rapidement des propositions ambitieuses et pour les soutenir.

Nous avons pris connaissance des premières fuites des versions préliminaires des propositions du règlement de réduction des pesticides. Ces ambitions sont trop faibles pour répondre à la crise urgente de la santé et de la biodiversité dans laquelle nous nous trouvons. Nous avons besoin d'une réglementation plus ambitieuse afin de garantir une alimentation et un environnement plus sains à long terme.

Le nouveau règlement sur la réduction des pesticides remplace la directive sur l'utilisation durable des pesticides depuis 2009. Bien que ses objectifs soient louables, sa mise en œuvre réelle dans les pays de l'UE a été très faible.

De ce fait, aujourd'hui encore, tant en Europe qu'en Belgique, les pesticides sont privilégiés pour la lutte contre les parasites en agriculture. Nous tenons notamment à souligner qu'en cas d'infraction constatée, la responsabilité incombe toujours à l'utilisateur et non au gouvernement. En outre, les agriculteurs et les particuliers manquent de connaissances sur les risques liés aux pesticides et sur les autres possibilités d'éviter et/ou de traiter les parasites et les maladies. De même, l'actuel plan d'action national pour la réduction des pesticides au niveau fédéral (NAPAN) ne se concentre pas suffisamment sur la prévention et sur une approche axée sur la source.

Pourtant, l'urgence est grande :

- Le dernier rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, 2019) montre comment la perte de biodiversité menace sérieusement l'avenir de notre alimentation, de nos moyens de subsistance, de notre santé et de notre environnement (FAO, 2019) ;

- Un nombre croissant de recherches scientifiques concluent à l'existence d'un lien étroit entre pesticides et cancer, mais aussi entre les dommages causés à notre cerveau et des maladies telles que la maladie de Parkinson. Dans le plan d'action national sur les perturbateurs endocriniens (PNAE), on peut lire que nous dépensons actuellement 4,4 milliards d'euros par an en frais de santé causés par les perturbateurs endocriniens, dont les pesticides sont les contributeurs les plus importants ;
- La population de 41 % de toutes les espèces d'insectes est en déclin et un tiers de toutes les espèces (végétales et animales) sont menacées d'extinction. La vie du sol, qui est à la base de sa fertilité, est gravement affectée par les nombreux résidus de pesticides auxquels elle est exposée (Pestizid Atlas, 2022) ;
- La qualité de notre eau est de qualité réellement médiocre : avec les plans actuels, en Flandre, nous n'aurons même pas 10 % de nos cours d'eau en bonne qualité d'ici 2027, alors que l'Europe exige 100 % avec la directive-cadre sur l'eau. Le système agricole actuel contribue largement à cet état de fait et l'impact des pesticides sur la biodiversité aquatique est totalement sous-estimé.

Nous avons besoin de toute urgence de mesures plus ambitieuses pour réduire l'utilisation (et le risque) des pesticides chimiques et synthétiques afin de lutter contre la crise de la biodiversité et de la santé et de garantir une production durable d'aliments sains. Les pesticides sont des substances nocives et doivent donc être traités comme telles.

Par conséquent, nous vous demandons de prendre les mesures suivantes

Au niveau européen :

- Adopter une attitude progressiste, dans laquelle le principe de précaution est prépondérant, et ce, dans tous les dossiers européens traitant des pesticides ;
- Soutenir des objectifs contraignants d'élimination progressive, comme l'ont demandé 1,2 million de citoyens européens dans le cadre de l'ICE "Save Bees and Farmers", qui ont réclamé une réduction de 80 % d'ici 2030 et une élimination complète des pesticides de synthèse d'ici 2035 pour faire face aux crises de la biodiversité et de la santé.

Au niveau fédéral :

- Utiliser les subventions de la PAC et mobiliser des ressources financières supplémentaires pour soutenir les agriculteurs dans la transition nécessaire vers une agriculture sans pesticides. Lier le financement de la PAC aux objectifs de réduction des pesticides ;
- Appliquer le principe de précaution : interdire tous les pesticides potentiellement dangereux (en particulier ceux qui ont une activité de vapeur) ;
- Mettre fin aux dérogations permettant de continuer à utiliser des pesticides interdits (par exemple, les néonicotinoïdes dans la culture de la betterave à sucre) ;
- Interdire les importations qui sont contaminées par des pesticides non approuvés ou qui contiennent des résidus d'un pesticide dépassant la quantité maximale autorisée par l'UE, sans dérogation possible. Cela permettra de créer des conditions de concurrence équitables pour les agriculteurs ;

- La crise de la biodiversité est un problème mondial. Arrêtez l'exportation de pesticides (extrêmement dangereux) interdits dans l'UE ;
- Donner toutes les chances à l'agroécologie en modifiant les politiques, les financements, l'éducation et la communication.

Chaque pays définira sa position et répondra à la proposition. Nous vous demandons de veiller à ce que la Belgique prenne toutes les mesures nécessaires pour restaurer la biodiversité et prévenir ainsi les atteintes à la santé, à l'eau et à l'environnement ; récompenser les agriculteurs qui travaillent avec la nature ; et garantir des prix équitables pour une alimentation saine.

Cordialement,

Liste des signataires :

Fanny Polet, Viva Salud  
Manuel Eggen, FIAN Belgium  
Jonas Jaccard, SOS Faim Belgique  
Isabelle Franck, Entraide et Fraternité

